

L'ACCUEIL DES FAMILLES ET PROCHES DE PERSONNES INCARCÉRÉES - ANNÉE 2022

INITIATION A L'ACCUEIL, A L'ÉCOUTE ET A LA RELATION D'AIDE
Découverte du milieu institutionnel, et perfectionnement : l'accueil des enfants, droits sociaux des familles
Animateur principal : Gérard BENOIST - Psychologue clinicien
Avec l'intervention de plusieurs formateurs de l'équipe Uframa.

En 2022, l'Uframa propose 3 stages inter-associations de 2 jours :

I Initiation à l'accueil et à l'écoute : 12 et 13 mai 2022.

II Découverte du milieu institutionnel : 13 et 14 octobre 2022.

III Perfectionnement : l'accueil des enfants, droits sociaux des familles : 21 et 22 novembre 2022.

Ces stages se dérouleront à l'Uframa.

Lieu : UFRAMA - 16 avenue Victor Hugo – 92220 BAGNEUX

Métro ligne 4 : Station Lucie Aubrac

Coût de la session de 2 jours : 90 € (déjeuners compris – hors hébergement)

Public : Les accueillants bénévoles qui participent à l'accueil des familles en attente de parler auprès des établissements pénitentiaires.

Nombre de participants : 18 maximum

Durée : 2 jours. Les sessions peuvent être suivies indépendamment les unes des autres.

Programme des journées

I - Initiation à l'accueil et à l'écoute

12 mai 2022

1/ L'accueil des familles : une réalité vécue dans la diversité et le changement.

- Découverte de la diversité des expériences : modalités de fonctionnement, engagement des bénévoles, histoire, etc.
- Points communs aux différentes associations : objectifs, statuts, règlement intérieur, charte.
- Historique du développement des associations d'accueil des familles.
- L'entrée en relation, la création de liens, et la recherche d'une « juste proximité » avec les familles.
- Une relation d'aide dans « l'ici et maintenant » en cohérence avec un cadre associatif. L'expression et la gestion des émotions.

13 mai 2022

2/ L'Ecoute Active : une proposition humaniste à disposition des familles.

- Les attitudes humaines dans la vie sociale, la place de l'écoute.
- Qui écoute qui, quand, où ? Déontologie des pratiques.
- Les postulats de l'Ecoute Centrée sur la Personne.
- L'empathie et la congruence.
- Les reformulations, les questions de clarification, la valorisation des ressources de la personne, les limites de l'écoute.
- Les pièges de la relation d'aide,
- La convention avec différents partenaires : la place et le rôle de chacun.
- Les règles déontologiques, droits et devoirs de chacun.

II – Découverte du milieu institutionnel : fonction des différents acteurs et services spécifiques

13 octobre 2022

1/ Population sous-main de justice spécifiques, parcours d'exécution des peines et différents types d'établissement

- La population sous-main de justice. Les chiffres : personnes écrouées, détenues, suivies en milieu ouvert.
- Les différents types d'établissement : Maison d'arrêt, centres de détention, centrales, centres de semi-liberté, structures d'accompagnement à la sortie, les établissements pour mineurs.
- La détention à domicile. Impact pour les familles.
- Les services de soins en milieu carcéral.

14 octobre 2022

2/ Rencontre avec des acteurs institutionnels

Pour répondre aux questions des participants sur les procédures judiciaires, pénitentiaires, sur le quotidien carcéral et le partenariat avec le SPIP, rencontre avec :

- un juge d'instruction,
- un juge d'application des peines,
- un chef d'établissement pénitentiaire,
- un directeur de Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation,
- un représentant du ministère de la Justice.

III – Perfectionnement : Accueil des enfants - Droits sociaux des familles

21 novembre 2022

1/ Aspects affectifs et émotionnels propres à l'enfant. Place des enfants au sein des accueils familles.

- *L'enfant vit l'incarcération de manière complexe : c'est une séparation dont il souffre et il peut à ce titre avoir envie de venir rencontrer son parent. Il peut vivre cette séparation comme une frustration et en vouloir à son parent de l'abandonner ou à la société de le priver de son parent.*
- *Comment les enfants se manifestent-ils avant et après le parler ?*
- *Quel intérêt leur manifestons-nous ?*
- *Que mettons-nous en place pour nous adresser à eux pendant que leurs parents, tout en étant présents physiquement, sont peu disponibles à eux ?*
- *Quelles sont les limites que les accueillants doivent respecter dans leurs interventions auprès des enfants en présence de leurs parents pour éviter discrédits et conflits ?*

22 novembre 2022

2/ Les familles face à l'institution carcérale. Les démarches auprès des organismes sociaux.

- *Les obligations de l'administration vis-à-vis des familles : information concernant l'incarcération, en cas de transfert, d'hospitalisation.*
- *Les demandes de permis de visites en fonction du statut de la personne détenue. Les conditions de retrait ou de suspension.*
- *L'autorité parentale pendant l'incarcération.*
- *Les démarches vis-à-vis des organismes sociaux assurance maladie, allocations familiales.*
- *Les différentes aides pouvant être sollicitées.*

Ces trois sessions peuvent être effectuées en région, à la demande de la Framafad.

FICHE D'INSCRIPTION 2022

Stage de formation à titre individuel des accueillants bénévoles

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tél du domicile : E mail :

Profession :

Nature de votre activité auprès des familles et amis de détenus :

.....

.....

Nom et adresse de la Maison d'Accueil :

.....

Tél : E mail :

Nom et adresse de l'Association :

.....

.....

Tél : E mail :

Coût de la cession de 2 jours : **90,00€** (déjeuner compris – hors hébergement)

Faire adresser par l'association un chèque d'acompte de 50,00 € pour mon inscription à la formation :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 12 et 13 mai 2022 | I - A l'accueil et à l'écoute |
| <input type="checkbox"/> 13 et 14 octobre 2022 | II - Découverte du milieu institutionnel |
| <input type="checkbox"/> 21 et 22 novembre 2022 | III - Perfectionnement : l'accueil des enfants, droits sociaux des familles |

Le candidat stagiaire

L'association

Date et signature

Date et signature

Fiche d'inscription et chèque à faire parvenir à :

UFRAMA 16 avenue Victor Hugo 92220 Bagneux - Tél : 09 71 42 14 83 - 06 71 04 89 40